



## Regularisation de situation

Par **reda\_old**, le **26/10/2007** à **04:00**

BONJOUR

voila mon histor est comme celle de milliers de personne j'ai eu un enfant en france mais j'ai pas payer de la clinic la facture .je suis rentre au bled l'algerie mais j'ai toujours ça sur la conscience je voudrais bien regler mais je suis en algerie et je veus bien moi et ma femme regler cette dette .comment pouvour faire pour nous installer en france biensur et regles se qu'on doit al'eta ok merci

Par **ly31**, le **26/10/2007** à **17:57**

Bonsoir,

Je pense que dans un premier temps, vous êtes tout à fait en mesure de régler la somme que vous devez à la clinique qui se situe en France

Quant au souhait de pouvoir vous installer en France, je ne suis pas en mesure de vous répondre, et je pense qu'un de mes collègues pourra vous instruire sur le sujet

Je vous souhaite bon courage

ly31